



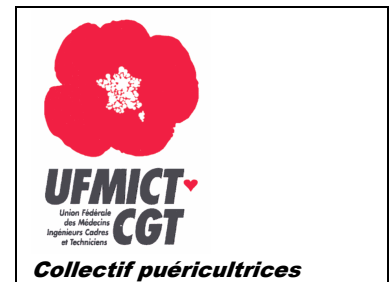
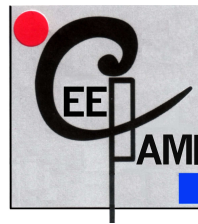
Santé et Sociaux



Association Française des Directeurs des Soins



*Syndicat National
des Puéricultrices
Diplômées d'Etat*



Paris le vendredi 21 janvier 2011

Madame, Monsieur,

Le groupe de travail sur la réingénierie de la profession infirmière puéricultrice où siègent les représentants des organisations syndicales et professionnelles ainsi que celles des pédiatres et des experts, réuni ce jour à la Direction Générale de l'Offre de Soins constate l'absence de réponse à ses demandes répétées de cadrage par les Ministères concernés (du Travail, de l'Emploi et de la Santé et celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et décide en conséquence de suspendre ses travaux.

Les nombreuses productions déjà réalisées par ce groupe ont démontré les niveaux de compétence et d'autonomie nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmière puéricultrice.

L'évolution du métier, la place de l'infirmière puéricultrice dans le système de soins, la santé publique française et le contexte international requièrent une formation d'infirmière puéricultrice spécialiste clinique certifiée par un diplôme d'Etat et par un grade Master.

Les référentiels d'activités et de compétences validés désignent l'infirmière puéricultrice comme « infirmière puéricultrice de pratiques avancées » auprès de l'enfant et de sa famille. Ils imposent un niveau unique de professionnels pour la cohérence et l'efficacité des soins et des organisations. Instaurer plusieurs niveaux conduirait à une stratification favorisant un chaos organisationnel et vocationnel.

Nous refusons les stratégies de double licence, de «simili Master », ou tout autre itinéraire de délestage.

Il est incontournable et urgent pour la profession et pour le dispositif de formation d'obtenir un cadrage interministériel qui réponde à nos exigences.

La prochaine réunion de travail du groupe de réingénierie est prévue le 10 février 2011.

Dans l'attente de votre prochaine réponse, nous vous prions de recevoir l'expression de nos meilleures salutations.

Courrier adressé par mail et par voie postale

Sébastien COLSON, Infirmier Puériculteur
Président ANPDE

Anne-Lise BARBIN, infirmière puéricultrice,
Vice Présidente ANPDE

Marie-Hélène GUYAT, infirmière puéricultrice
Santé et Sociaux

Catherine MOLLO JULIE, Directrice école de puériculture
et d'IFSI, Expert

Muriel SAGET, Directrice du pôle santé IFRASS
Vice-présidente CEFIEC

Christine BINTZ, Infirmière Puéricultrice Expert
Conseil Général

Isabelle PUEL, Infirmière Puéricultrice Expert
Conseil Général

Marie-Thérèse PICARD, Présidente, SNPDE

Béatrice PEREZ DEPREZ, Vice-présidente, SNPDE

Jean MARCHAL, Directeur école de puéricultrices,
Président, CEEPAME

Sylvie CORDINA, infirmière puéricultrice, Vice Présidente,
CEEPAME

Anita FOUREAU, Directeur des soins, AFDS

Christine DABLIN, Cadre de santé Puéricultrice

Martine CHRISTOL, Directrice d'École de Puéricultrices
Infirmière Puéricultrice Expert

Catherine BADIN, Infirmière Puéricultrice Expert
Conseil Général

Annick SAILLANT, Infirmière Puéricultrice Expert
Directrice d'École de Puéricultrices